

Document d'informations clés – FCP ZENITH EQUILIBRE MONDE

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

ZENITH EQUILIBRE MONDE

Fonds Commun de Placement (FCP)

ISIN PART E (EUR) : FR0010291187

Nom de l'initiateur : Zenith AM

Site internet : www.zenith-am.com

Contact : appeler le +33 1 80 98 00 50 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. Zenith AM est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.

Date de production : 27/05/2024

En quoi consiste ce produit ?

Durée

ZENITH EQUILIBRE MONDE (le « FCP ») a été constitué pour une durée de 99 ans. Zenith AM (la « Société de gestion ») peut cependant décider de le dissoudre par anticipation à tout moment. Des informations sur les possibilités de rachat figurent dans la section « Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? ».

Type

Le FCP est un OPCVM constitué juridiquement sous la forme d'un fonds commun de placement de droit français. Il est géré par la Société de gestion. Le dépositaire du FCP est le Crédit Industriel et Commercial (CIC). D'autres informations sur le FCP ainsi que le prospectus, les rapports annuels et semestriels et les valeurs liquidatives sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la Société de gestion. Affectation du résultat : capitalisation. Devise de la part du FCP : euro. Classification SFDR : article 6.

Objectif

Ce FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée (supérieure à 3 ans), une performance nette de frais de gestion supérieure à 5% (le « Fonds » ou l'« OPCVM » ou le « FCP »). Du fait de l'objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée totalement discrétionnaire, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le FCP. Cependant à titre indicatif, la performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indice composite suivant : 33% ESTER + 33% EXEG5 + 34% MSCI WORLD TR EUR. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons ou dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'ESTER. Afin de réaliser l'objectif de gestion, les gérants diversifient les investissements sur l'ensemble des classes d'actifs et stratégies d'investissement en privilégiant l'analyse fondamentale et thématique. Les expositions aux facteurs de risques varient en fonction des opportunités identifiées dans un style contrariant (renforcer les actifs décotés et alléger les actifs les plus chers).

Politique d'investissement : Afin d'atteindre l'objectif de gestion, l'exposition de l'OPCVM aux différentes classes d'actifs respecte la répartition suivante :

- De 0% à 100% de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire, de signature d'Etat ou privée, de durée courte ou longue, cotés sur un marché réglementé ou non, en France, en Europe ou sur une autre zone, libellés en euro ou sur une autre devise, gérés à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 8. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 50% en titres spéculatifs.

- De 0% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations et de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé au maximum à 50% en actions des pays émergents.

L'investissement direct en actions et titres de créance n'est pas autorisé.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étrangers.

L'OPCVM peut également investir à hauteur de 30% maximum de son actif net en fonds d'investissement à vocation générale de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25, et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion.

Par ailleurs, certains instruments étant libellés dans une autre devise que l'euro, l'OPCVM pourra présenter un risque de change (jusqu'à 100%). Le FCP pourra intervenir, à des fins d'exposition et/ou de couverture, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, dans la limite d'une fois l'actif net.

Investisseurs de détail visés

Le FCP est destiné à tous les investisseurs dont l'objectif est qui cherchent à s'exposer indirectement au risque action et taux via une palette étendue d'instruments financiers diversifiés. Les investisseurs doivent être capables de tolérer des fluctuations de valeurs et des pertes significatives. Rien ne peut garantir qu'ils récupéreront le montant investi à l'origine. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport dans un délai de trois ans. L'évaluation de la Société de gestion ne constitue pas un conseil d'investissement. Son objectif est de donner aux investisseurs une indication initiale leur permettant de déterminer si le FCP est adapté à leur situation, en tenant compte de leur niveau d'expérience, de leur appétit pour le risque et de leur horizon d'investissement.

Assurance

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance du FCP ne font l'objet de garantie ou de protection. Ainsi, le capital initialement investi pourra ne pas être intégralement restitué.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'investissement pendant trois (3) ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposé aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir : risque de perte en capital, risque actions, risque discrétionnaire, risque lié à l'exposition sur les sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque lié à l'exposition sur les pays émergents, risque de taux, risque de crédit, risque lié aux investissements dans des titres à haut rendement, risque de change, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés, risque de contrepartie, risque en matière de durabilité.

Une description détaillée de l'ensemble des risques figure dans le prospectus du FCP à la section « profil de risque ». Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les scénarios de performance qui pourraient être attendus

Période de détention recommandée : trois ans minimum

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scenarii		1 an	3 ans (période de détention recommandée minimale)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5 400€ -45,99%	5 950€ -15,90%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 220€ -17,80%	7 480€ -9,24%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 110€ 1,11%	9 980€ -0,07%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13 190€ 31,93%	12 570€ 7,93%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- le 31/03/2017 et le 31/03/2020 pour le scénario défavorable ;
- le 30/06/2015 et le 29/06/2018 pour le scénario intermédiaire ;
- le 31/03/2020 et le 31/03/2023 pour le scénario favorable.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants : un investissement de 10 000 € pour des durées de détention d'un an et de trois ans, cette dernière étant égale à la période de détention minimale recommandée. Ces différents scénarios indiquent la façon dont l'investissement pourrait se comporter et permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. La performance dépendra de l'évolution du marché et de la durée de conservation de l'investissement ou du produit.

Le scénario de tensions montre ce que pourrait être la performance dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas de blocage des rachats.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit, mais pas nécessairement tous les frais perçus par le conseiller ou le distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

L'incidence sur le rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Les montants sont basés sur les données issues du calcul de performance du scénario intermédiaire.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts, relatif au produit, sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €		
Scenario (calculs basés sur le scenario intermédiaire)	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après trois ans
Coûts totaux	428,00€	1 337,04€
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an (*)	4,28%	4,27%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,21% avant déduction des coûts et de -0,07% après cette déduction.

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts TTC ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0€	0% représente l'incidence des coûts déjà inclus dans le prix que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.
	Coûts de sortie	0€	0% représente l'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	7,00€	0,07% représente l'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	372,00€	3,72% représente l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	49,00€	11,96% TTC maximum de la surperformance net de frais qui excèdera 5% l'an et si aucune sous-performance passée ne reste à compenser.
	Commissions d'intéressement		Non applicable.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandé est de trois (3) ans minimums.

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées chaque jour de valorisation. Sauf mention contraire dans le prospectus, une telle opération n'engendre en principe aucun coûts ou frais.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré (J) par le dépositaire avant 11h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). La VL est calculée en J+2 chaque jour ouvré à l'exception des jours fériés (au sens de l'article L3133-1 du Code du Travail) ou de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié civil en France (au sens de l'article L3133-1 du Code du Travail) ou si les bourses de références sont fermées, la centralisation des souscriptions/rachats s'effectue le jour ouvré suivant.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : **Zenith AM** 13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com

La responsabilité de Zenith AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Autres informations pertinentes

Pour de plus amples informations sur le produit, sont tenus à disposition de l'investisseur le prospectus et le reporting sur le site internet de la société de gestion : https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm/Zenith_Equilibre_Monde/. Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : <http://www.zenith-am.com>. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés et les organes responsables de leur attribution.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine du FCP peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.